CONSEIL DE PARENTS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE GABRIELLE ROY

RÉUNION DU 10 Octobre 2017

Procès-verbal
18h45

Présents:

Heather Coleman
Saley Abdou
Colin Bergeron
Marc Parisien
Héloïse Plante
Yannick Vienne
Nathalie Viens
Iain Ilich
Vincent Bouchard
Mourad Ferdaoussi
Mathieu Martin-Leblanc
Ndèye Fatou Ngom
Chantal Londji Dang

Absents: David Lessard, Louise Gagnon, Malick Dia, Karamoto Sy, Noma Bawa,

1. Ouverture de la réunion reconnaissance du territoire autochtone et mot de bienvenue.

Bonsoir,

Commençons par un tour de table pour présenter les personnes présentes. Heather explique les systèmes de conseil (qui a un rôle de conseiller à la direction et est basée sur le « school act ») et de société (qui gère l'argent et fait des levées de fonds et se rapporte à « Alberta registry », les employés ne peuvent pas voter). Les deux unités se réunissent le même soir. En réponse face à une inquiétude soulevée par rapport au conflit d'intérêt lié à la présence de la direction, il est mentionné que ces systèmes sont une collaboration avec la direction et les parents pour améliorer la gestion de l'école.

2. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Heather, appuyé par Héloïse.

2.1 Élection de l'exécutif

Nathalie préside les élections

Présidente : Heather Coleman

Vice-président : Marc Parisien

Secrétaire : Vincent Bouchard

Conseillers : Colin Bergeron, Mourad Ferdaoussi, Iain Ilich, Malick Dia, Karamoko Sy, Ndèye Fatou Ngom, Noma Bawa, Mathieu Martin-Leblanc, Chantal Londji Dang,

Colin propose que ces personnes forment le conseil d'administration du Conseil des Parents de l'École Gabrielle Roy, appuyé par Heather. Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal

Proposé par Colin, appuyé par Heather.

Adopté à l'unanimité.

4. Mot de la présidente

Nous sommes dans la préparation pour les élections scolaires, n'oubliez pas d'aller voter. La rentrée s'est bien passée. Le BBQ fut une bonne réussite avec plusieurs familles présentes malgré le temps maussade. Plusieurs parents se sont présentés à l'AGA où les nouvelles versions des statuts et règlements du conseil et de la société ont été adoptés. Ceux-ci reflètent mieux la situation actuelle de notre école, qui n'incluent plus les élèves du secondaire.

5. Rapport de l'enseignant

Mme Louise absente

6. Rapport de la directrice

Nous avons eu la semaine de lecture sous le thème « Je lis pour moi ». Plusieurs parents sont venus lire dans les classes. La soirée chez Chapters a permis d'amasser 961.05 $ en livres cadeaux. Le programme « Adopt a School » de Chapters a amassé 5,060 $ de dons. Tout ceci fait un peu plus de 6,000 $ pour acheter des livres. Il sera possible de contribuer aux bibliothèques de classes. Belle réussite. Le vernissage des murales et la fête des 20 ans de GR fut la semaine dernière. Merci à tous ceux qui ont participé. Mourad indique que lors de cette soirée, il fut déplu par l'utilisation du terme « francophone de souche » de la part du conseiller du CSCN Ismail Osman-Hachi. Plusieurs parents du conseil trouvent ça choquant car la diversité francophone est importante pour notre école. Marc mentionne qu'il est important de garder une bonne communication entre les parents et le conseil scolaire et qu'il faudrait signaler cette situation à Ismail.

Nathalie partage le plan d'amélioration continue. Les trois priorités sont : 1- Améliorer la réussite des élèves en lecture, 2- Améliorer la sécurité, 3- Fidélisation de la clientèle

Nathalie présente les tests de rendement des élèves de 6ième année de l'an passé. L'école GR se démarque en Mathématiques, Sciences et Études Sociales au niveau du CSCN et de la province. En général, GR se situe dans la moyenne pour le Français, mais se démarque au noiveau de l'excellence en Français. Les résultats des élèves en Anglais sont sous les moyennes au niveau du CSCN et de la province. Un regard sur les résultats GB+ (test standard de littératie) démontrent une bonne amélioration par rapport au début de l'an passé (48% en sept. 2017 vs 37% en sept. 2016).

Il y a eu 2,649 interventions comportementales en 2016-2017. Nathalie considère que ce nombre est élevé. Le plan d'amélioration continue vise une diminution de 10% de ces interventions pour 2022.

Fatou rapporte des problèmes avec le transport scolaire. Certains jeunes enfants n'auraient pas bien été encadrés lors des transferts d'autobus et ils ne se seraient pas rendus à la maison. De plus, une bouteille d'alcool fut trouvée dans un autobus. La direction a bien réagi. Il faut faire une plainte au CSCN et au transporteur lors de ces problèmes et informer la direction pour faire le suivi.

Présentement, le taux de fidélisation est de 94%. Six pourcent (15 élèves) ont transféré dans une école anglophone ou d'immersion. Un autre 3.6% (9 élèves) fut transféré dans une autre école du CSCN car le transport scolaire vers GR n'est plus accessible ou trop long.

En 2017-2018, GR priorisera l'enseignement explicite, la francisation, les stratégies de lecture, le soutien au comportement positif et l'harmonisation des pratiques.

Il y a 250 élèves inscrits à l'école GR pour 2017-2018. 51 sont en maternelle et entre 30 et 40 pour les autres niveaux (5ième = 28 et 6ième = 27) avec une moyenne de 17 par classe. Il y a deux enseignants en 5ième et seulement 1 en 6ième. Pas de classe avec plusieurs niveaux, ce qui était un gros problème auparavant. Il y a beaucoup d'élèves en maternelle mais aucun enseignant supplémentaire ne fut engagé malgré l'ouverture d'un poste. On est à la recherche d'aides-élève pour les classes de maternelle. L'enseignant en 6ième aurait mentionné à Nathalie qu'il est confortable pour gérer une telle classe, mais l'enseignant aurait confié l'opposé à un parent du conseil.

Certains parents ont décidé d'inscrire leurs enfants à GR à cause des commentaires positifs des enseignants et parents par rapport à l'an passé, Il semble y avoir un soulagement par rapport au changement (séparation du primaire et secondaire).

7. Affaires courantes

7.1 Élections scolaires
Les élections scolaires ont lieu Lundi le 16 Octobre de 10h00 à 20h00 à la bibliothèque de GR et dans toutes les écoles du CSCN. Il faut encourager le monde à voter pour les conseillers publics.

7.2 Compte Twitter

Il est déterminé que Mourad sera responsable du tweet de GR avec l'accord du CA avant d'afficher les publications.

7.3 Lettre de Réjean Dallaire (père d'un enfant de la maternelle)

Dans cette lettre, M. Dallaire questionne la direction et le conseil d'école à propos du nombre élevé de jeunes dans les classes de maternelle et des répercussions sur l'enseignement francophone et la francisation. Il suggère qu'il faudrait embaucher un troisième enseignant. Le point sur la situation a été fait lors du rapport de la directrice ci-haut. Nathalie a répondu verbalement à M. Dallaire et Heather lui écrira un courriel.

Colin mentionne que l'anglais est prépondérant dans la communication entre élèves, du moins lors des récréations et demande s'il est possible d'utiliser des moyens pour inciter les jeunes à communiquer en français entre eux. Nathalie précise qu'il y a déjà un système de rétroaction positive. Marc propose de créer un sous-comité pour essayer de trouver des moyens d'améliorer la situation. Quelques parents partagent leurs trucs pour inciter leurs jeunes à communiquer en français avec leurs amis. Plusieurs parents du conseil sont par contre à l'aise avec le fait que les communications entre amis se fassent en anglais et croient que le français ne doit pas être imposé entre amis à l'école francophone GR.

7.4 FPFA

Yannick quitte son poste à la fédération des parents francophone de l'Alberta (FPFA). C'est un organisme qui promeut l'éducation francophone et aide les parents, écoles et conseils scolaires à améliorer l'éducation francophone et la rendre accessible. Le colloque annuel de la FPFA est le 18 novembre, plusieurs parents peuvent participer. Il faudrait avoir quelqu'un de l'école ou du secteur public pour remplacer Yannick et représenter les parents auprès de cette communauté. Les PV sont publics. Yannick enverra le lien électronique de la FPFA.

8. Fermeture de l'assemblée

Proposée par Marc, appuyée par Mourad (20h28).